

Liberté : la liberté consiste à agir conformément à ce que l'on pense être le meilleur choix, c'est-à-dire le choix le plus rationnel et le plus juste, c'est-à-dire encore conformément à sa raison et sa conscience.

Morale : la morale est le système de règles qui différencie le Bien du Mal et qui nous commande de faire le bien.

Devoir : un devoir est un commandement moral, c'est une action que j'ai l'obligation (morale) d'effectuer ("le" devoir est l'ensemble des devoirs)

Matière : la matière est l'ensemble des choses qui peuvent être saisies par les sens.

Esprit : le domaine spirituel regroupe l'ensemble des choses qui ne peuvent être saisies que par la pensée (et non par les sens)

Bonheur : état dans lequel tous les besoins et désirs de l'homme sont satisfaits (du moins ceux qui correspondent à sa nature et à son identité)

Désir : force psychique qui pousse l'individu vers un objet (l'objet du désir)

Raison : faculté de l'esprit qui permet de raisonner, c'est-à-dire de lier des concepts (ou des jugements) par des relations logiques.

Réel : le réel est l'ensemble des choses qui existent, aussi bien dans le monde intelligible que dans le monde sensible.

Vérité : est vrai un énoncé qui correspond à la réalité (intelligible ou sensible) ; un énoncé peut être dit vrai lorsqu'il a été validé par la méthode de vérification qui lui correspond (démonstration, expérimentation, etc.)

Démonstration : méthode de vérification par laquelle on montre que l'on peut déduire logiquement un énoncé à partir d'un ensemble d'axiomes (un énoncé démontré est un théorème)

Langage : « le » langage désigne la faculté de l'esprit humain de s'exprimer / communiquer à l'aide d'un système de signes conventionnels (il n'y a pas de lien « naturel » entre le mot et l'idée qu'il exprime. Une langue, c'est un système déterminé de signes conventionnels.

Interprétation : le fait de découvrir ou de construire le sens d'un discours ou d'une suite d'événements. [Interpréter une séquence historique, c'est sélectionner et organiser les données de façon à leur donner sens ; interpréter la loi, c'est retrouver le sens de la loi].

Histoire : l'histoire a trois sens possibles : a) l'ensemble des faits passés (l'Histoire) ; b) tout récit doté d'un sens (raconter une histoire) ; l'histoire comme discipline (mise en récit des faits du passé permettant leur interprétation)

Culture : la culture est l'ensemble des choses liées à l'action de l'homme sur la nature (art) et sur l'homme (civilisation) ; elle s'oppose donc à la nature comme ensemble des choses qui sont indépendantes de l'action de l'homme.

Remarque : Il peut être utile d'utiliser le critère proposé par Michel Leiris, philosophe français du XX^e siècle : est « naturel » tout ce qui se transmet par voie biologique (hérédité), est « culturel » tout ce qui se transmet par voie non biologique, mais sociale (langage, éducation, imitation, etc.) : c'est donc tout ce qui se transmet par la « tradition » au sens large. « Une » culture désigne donc une manière de vivre déterminée par un ensemble de valeurs (morales, esthétiques, etc.) de mœurs, de croyances, d'habitudes (vestimentaires, alimentaires), elles-mêmes liées à des institutions (sociales, politiques, religieuses, etc.).

Art : l'art désigne tout ce qui résulte de l'action de l'homme sur la nature ; il s'agit donc d'abord de l'artificiel (tout ce qui résulte de l'action de l'homme sur la nature), puis de l'artisanal (action de l'homme sur la nature effectuée conformément à des techniques en vue d'une fin), puis de l'artistique (lorsque la fin visée est une fin esthétique).

Technique : appartient au domaine de la technique tout objet (outil), savoir (méthode) ou savoir-faire (« il a la technique ») permettant d'atteindre une fin.

Remarque : bien qu'il existe des techniques dans le domaine de la pensée (technique de la dissertation, de la démonstration, etc. : on parle alors généralement de « méthode »), « la » technique renvoie principalement aux outils, aux savoirs et aux savoir-faire qui permettent à l'homme de transformer la nature.

Travail : tout effort accompli en vue d'une fin utile.

Remarque : ne jamais réduire le travail au travail manuel (le bac est surtout un travail... intellectuel), ou à « l'emploi ».

Politique : la politique désigne l'ensemble des théories et des pratiques qui concernent le gouvernement de la Cité (société humaine).

Remarque : le but de la politique est donc de maximiser le bien de la Cité, le Bien commun (Aristote) ou l'intérêt général (Rousseau), et non le bien ou l'intérêt de tel ou tel individu particulier (en ce sens, la tyrannie n'est pas réellement un système « politique »). Le fait que l'homme ne puisse pleinement réaliser sa nature que dans une Cité, c'est-à-dire une société au sein de laquelle les rapports sociaux sont régis par des lois rationnelles (et donc justes) est ce qui fait de l'homme, non pas seulement un animal social, mais un animal « politique » (Aristote)

Société : On peut définir la société, non comme une somme d'individus, mais comme une *association* d'individus, au sens que Durkheim donne à ce mot. Une « association », pour Durkheim, ce n'est pas un simple regroupement d'individus, c'est une ré-union par laquelle un être supra-individuel, un « être collectif » se met à exister.

Remarque : De même qu'un corps humain n'est ni une somme d'atomes, ni une somme d'organes, mais un système dont les parties s'organisent au sein d'un tout qui les dépasse, une société est un tout qui ne se résume pas à la somme des individus qui la composent.

Etat : l'Etat est une instance politique centralisée à laquelle se rattachent les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Droit : « le » droit est l'ensemble des normes collectives et obligatoires qui régissent les interactions entre les individus d'une société, règles dont la transgression implique sanction.

Justice : est juste un rapport social qui est conforme au système de valeurs pris comme référence.

Remarques : (1) contrairement à la morale, la justice ne concerne que les rapports entre individus, et non le rapport d'un individu à lui-même : on peut éventuellement considérer le suicide ou l'alcoolisme

comme des pratiques immorales, mais non comme des pratiques « injustes ». (2) cette définition un peu formelle permet de différencier la définition de la justice et les conceptions de la justice. D'un point de vue républicain, est juste ce qui respecte les droits fondamentaux des individus ; d'un point de vue religieux, est juste ce qui est conforme aux prescriptions divines, etc.

Sujet : un sujet (par opposition à un objet) est un être conscient capable de s'auto-déterminer.

Conscience : faculté réflexive de l'esprit par laquelle celui-ci peut faire retour sur lui-même ; on distingue la conscience d'objet (prendre conscience d'une perception, d'un souvenir ou d'une tâche à réaliser), la conscience de soi (saisie de la conscience par elle-même : je suis conscient d'être conscient, je pense que je pense), la conscience morale (jugement moral porté par l'individu sur lui-même).

L'inconscient : l'inconscient est le terme psychanalytique qui désigne l'ensemble des contenus psychiques dont l'individu ne peut pas prendre conscience du fait d'une censure intra-psychique (refoulement).

Remarque : Il ne faut donc pas confondre l'inconscient avec l'ensemble de ce qui n'est pas conscient : une image subliminale n'est pas conscientisée, mais tant que je ne la refoule pas, elle n'appartient pas à « l'inconscient ».

Autrui : « ce moi qui n'est pas moi et que je ne suis pas » (Sartre) : autrui est donc mon semblable en tant qu'il est un « moi », un sujet, mais il est aussi distinct et différent de moi (il n'est pas « moi »).

Remarque : reconnaître autrui comme semblable et différent, c'est le reconnaître comme mon *égal* en dignité et en droits.

Religion : une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques différenciant l'espace du profane de l'espace du sacré, et réunissant ses fidèles dans une communauté appelée « église » (définition de Durkheim).

Echange : interaction sociale fondée sur le triptyque : Donner / Recevoir / Rendre

Définition de notions qui ne font pas partie du programme mais qui peuvent être utiles...

Sublimation : processus psychique par lequel un désir dont la réalisation immédiate serait incompatible avec les normes sociales et morales dont l'individu est porteur, trouve une voie de réalisation compatible avec ces exigences.

Souverain : le souverain est le détenteur du pouvoir législatif

Remarque : dans un système dans lequel les trois pouvoirs ne sont pas séparés, le souverain est donc le chef de l'Etat ; en revanche, dans un régime démocratique, le souverain, c'est le peuple : le peuple est (le) souverain.

Régime / gouvernement : un régime se caractérise par le détenteur du pouvoir législatif ; un gouvernement se caractérise par le détenteur du pouvoir exécutif (d'où le fait que le terme puisse aussi désigner l'instance en charge du pouvoir exécutif, comme en France). Pour Rousseau, il existe plusieurs formes de gouvernements justes (monarchique, aristocratique, démocratique), mais il n'existe qu'un seul régime juste (le régime démocratique).

Plaisir : sensation résultant de la satisfaction d'un désir

Besoin : est un besoin pour une chose ce qui permet à cette chose de rester conforme à sa nature.

Remarque : les besoins d'un objet technique sont donc tout ce qui lui est nécessaire pour fonctionner, puisqu'un objet technique est défini par sa fonction ; en revanche, est un besoin humain tout ce qui permet à un homme de rester conforme à son humanité ; pour Rousseau, la liberté fait donc partie des « besoins » humains. Renoncer à sa liberté, c'est renoncer à son humanité.

Révélation : dans le domaine religieux, appartient au domaine de la révélation toute connaissance transmise à l'homme par une ou plusieurs divinités (dans un cadre monothéiste : par l'intermédiaire des prophètes).

Déterminisme : est déterministe toute doctrine affirmant que les actes ou les pensées des hommes sont déterminés par des forces et mécanismes échappant au contrôle de leur conscience.

Positivisme juridique : doctrine politique selon laquelle le critère de la justice est interne au droit : les règles de droit définissent ce qui est juste ou injuste (de façon hiérarchisée).

Jusnaturalisme : doctrine (opposée à la précédente) selon laquelle il existe un droit naturel, universel, qui découle de la nature même de l'homme.

Remarque : les différentes « Déclarations » des droits de l'homme visent donc à inscrire le droit naturel dans le droit positif.

Relativisme culturel : doctrine selon laquelle il n'existe pas de référentiel (de valeur, de vérité...) supérieur aux référentiels culturels.

Beauté : désigne la valeur esthétique d'une chose

Remarque : ne jamais réduire le « beau » au « joli », c'est-à-dire à l'agréable à percevoir. Une oeuvre d'art peut être belle sans être « jolie » (pensez à la « Charogne » de Baudelaire, à « Orange mécanique », etc.) Inversement, une chose peut être « jolie » sans avoir de valeur esthétique ou artistique (un enjoliveur de voiture). Dire d'une oeuvre d'art qu'elle vise la beauté, ce n'est donc pas (du tout !) dire qu'elle « sert à faire joli » !)

Amour : il faut distinguer deux sortes d'amour : l'amour de type « éros », qui vise la possession (charnelle et/ou spirituelle) de l'autre, et qui recherche donc d'abord notre plaisir (ce qui n'exclut évidemment pas le plaisir de l'autre, mais uniquement comme moyen de notre propre plaisir) ; et l'amour comme « agapè » (terme grec), ou « charité » (Saint Augustin), qui est l'intérêt porté au bien de l'autre (indépendamment de notre bien à nous).

Falsifiabilité : fait pour une hypothèse de pouvoir être contredite par une observation. Une hypothèse falsifiable est une hypothèse dont on peut dire : si j'obtiens tel résultat expérimental, alors je devrai reconnaître que mon hypothèse est fautive. Pour Popper, le critère de falsifiabilité des hypothèses est le critère de leur scientificité.

Soi : chez Jung, le Soi est le sujet global, c'est-à-dire le sujet à la fois de la conscience *et* de l'inconscient ; c'est de lui qu'il faut chercher à s'approcher en

tendant *d'intégrer* les contenus de l'inconscient. Ce processus est désigné chez Jung par la notion de « processus d'individuation ».

Subconscient : attention terme dangereux ; à n'utiliser que pour le distinguer de la notion d'inconscient. Appartient alors au « subconscient » ce qui est en dessous du seuil de conscientisation, soit parce qu'il est trop faible quantitativement (image subliminale, infrason...), soit parce qu'il est trop faible qualitativement (il ne présente aucun intérêt pour l'action en cours, etc.)

Objectif / subjectif : est objectif ce qui ne dépend pas des caractéristiques particulières d'un ou plusieurs individus ; est subjectif ce qui en dépend. L'énoncé « les épinards sont bons » est subjectif, car il dépend de mes goûts ; l'énoncé « le théorème de Pythagore est vrai » est objectif, car il est valable pour tout être humain (pour tout être doté de raison), indépendamment de leurs caractéristiques particulières.

Équité : l'équité désigne le mode d'application de la loi qui vise à rectifier la lettre de la loi à la lumière de l'esprit de la loi (chez Aristote et Thomas d'Aquin : l'intention du législateur).

Persuader / convaincre : persuader, c'est emporter l'adhésion de l'interlocuteur par tous les moyens disponibles (raisons, sentiments, peur, etc.) Convaincre, c'est le conduire à reconnaître comme vrai un énoncé par des moyens strictement rationnels.

Fait social : pour Durkheim, un fait social est une « institution », c'est-à-dire toute croyance, pratique, manière de penser ou d'agir qui est à la fois extérieure à l'individu et contraignante.